



CROS  
NOUVELLE-  
AQUITAINE

# Actualités dans la lutte contre les violences sexuelles et sexistes (VSS) et discriminations n°28

jeudi 5 juin 2025 - page 1/4

## News juridiques :

- **Le tribunal de Vannes a condamné Joël Le Scouarnec à vingt ans de réclusion criminelle pour viols et agressions sexuelles sur 299 victimes :** Cette peine est assortie d'une période de sûreté équivalente aux deux tiers de la peine, mais ne prévoit pas de rétention de sûreté.
  - Il s'agit de la peine la plus lourde encourue par l'ex-chirurgien. Elle est accompagnée d'un suivi socio-judiciaire de quinze ans, d'une injonction de soins, ainsi que d'une interdiction définitive d'exercer une profession médicale ou toute activité impliquant un contact avec des mineurs. Joël Le Scouarnec a annoncé qu'il ne ferait pas appel de cette décision.
  - La rétention de sûreté, mesure exceptionnelle qui permet de placer un condamné dans un centre socio-médico-judiciaire à l'issue de sa peine tant qu'il représente un danger, n'a pas été prononcée. Le tribunal a justifié ce choix en tenant compte de l'âge de l'accusé et de sa volonté affichée de "réparer".
  - Le Conseil national de l'ordre des médecins a annoncé son intention de prendre des mesures concrètes afin d'éviter qu'une telle situation puisse se reproduire. Pour rappel, l'ex-chirurgien avait pu continuer à exercer malgré une condamnation en 2005 pour "importation et détention d'images à caractère pédopornographique".
  - **Date :** 29 mai 2025
  - **Lien :** [https://www.lemonde.fr/societe/article/2025/05/29/proces-le-scouarnec-l-ex-chirurgien-condamne-a-vingt-ans-de-reclusion-criminelle-pour-violences-sexuelles-sur-299-victimes\\_6609063\\_3224.html](https://www.lemonde.fr/societe/article/2025/05/29/proces-le-scouarnec-l-ex-chirurgien-condamne-a-vingt-ans-de-reclusion-criminelle-pour-violences-sexuelles-sur-299-victimes_6609063_3224.html)



CROS  
NOUVELLE-  
AQUITAINE

# Actualités dans la lutte contre les violences sexuelles et sexistes (VSS) et discriminations n°28

jeudi 5 juin 2025 - page 2/4

## News en France :

- **Un gynécologue à la retraite, le docteur Phuoc-Vinh Tran, âgé de 74 ans, sera jugé dans le Val-d'Oise pour des accusations de viols et d'agressions sexuelles sur 112 patientes :** Les faits se seraient produits entre 2003 et 2015 et concerneraient 92 cas de viols et 25 d'agressions sexuelles.
  - L'enquête, débutée en 2013 après une première plainte, a duré plus de dix ans. Au total, 133 femmes ont porté plainte, mais certaines accusations ont été écartées en raison de la prescription des faits.
  - L'ancien médecin dénonce un complot, une théorie rejetée par la juge d'instruction, qui souligne que les plaignantes n'ont pour seul point commun que d'avoir consulté dans son cabinet.
  - L'homme devrait être jugé au premier semestre 2026 devant le Cour criminelle du Val-d'Oise.
  - **Date :** 23 mai 2025
  - **Lien :** [https://www.lemonde.fr/societe/article/2025/05/23/un-gynecologue-renvoye-en-proces-pour-des-viols-sur-92-femmes-une-affaire-d-exception-beaucoup-d-interrogations\\_6607841\\_3224.html](https://www.lemonde.fr/societe/article/2025/05/23/un-gynecologue-renvoye-en-proces-pour-des-viols-sur-92-femmes-une-affaire-d-exception-beaucoup-d-interrogations_6607841_3224.html)



CROS  
NOUVELLE-  
AQUITAINE

# Actualités dans la lutte contre les violences sexuelles et sexistes (VSS) et discriminations n°28

jeudi 5 juin 2025 - page 3/4

## News en France :

- **La FFF s'engage dans une action globale de protection des arbitres :** Le directeur général de la Fédération souhaite réaffirmer les principes de la loi de protection renforcée du 23 octobre 2006 et collaborer avec les services publics pour une meilleure prise en charge des plaintes et des signalements.
  - De nombreuses mesures pourraient être mises en place :
    - Une priorité de politique pénale en cas de plainte
    - Une convention nationale et des déclinaisons départementales
    - Des formations à destination de la Direction Générale de la police
    - La mise à disposition d'outils de captation vidéo lors des matchs
    - Une incitation aux préfets à contractualiser les arbitres même au niveau départemental
  - La FFF se dit favorable à des sanctions individuelles pénales et administratives à l'encontre notamment des supporters. Un durcissement des sanctions est à prévoir en cas de violence envers un arbitre.
  - **Date :** 29 mai 2025
  - **Lien :** <https://comitefairplay.fr/2025/05/29/jean-francois-vilotte-la-fff-est-engagee-dans-une-action-globale-de-protection-des-arbitres/>

## News en Nouvelle Aquitaine :

- **Le CDOS Dordogne a organisé un colloque départemental sur le thème « Lutter contre les violences sexuelles et les discriminations dans le sport »** : L'événement, qui s'est tenu à la Filature de l'Isle à Périgueux, s'adressait à l'ensemble des acteurs du monde sportif : dirigeants, éducateurs, bénévoles et responsables associatifs.
  - Ce temps d'échange et de réflexion avait trois objectifs principaux :
    - Sensibiliser aux différentes formes de violences et de discriminations dans le milieu sportif
    - Fournir des outils concrets pour prévenir, identifier et agir
    - Promouvoir une culture commune de respect, d'inclusion et de sécurité pour toutes et tous



*Jean-Baptiste Marty*

- **Date** : 3 juin
- **Lien** : <https://cdos24.fr/colloque-lutter-contre-les-violences-sexuelles-et-les-discriminations-dans-le-sport/>